



6pack Communication & Informatique

dpt Sdp Systems

87bis Route du Grand-Lancy
CH-1212 Grand-Lancy

tél: +41(0)22 596 44 80

fax: +41(0)22 596 44 89

www.6-pack.ch

Bon de commande - PRESTATIONS INTERNET

DONNEES CLIENT

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Case postale _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Messagerie : _____

DOMAIN NAME SERVER

Gestion technique du nom de domaine

Ce service s'applique au nom de domaine enregistré au préalable et n'inclut pas la redevance annuelle due à l'organisme d'enregistrement (Switch, Internic, etc...). Notre prestation consiste à gérer techniquement votre nom de domaine par un hébergement sur un serveur sécurisé avec messagerie. Elle comprend la disponibilité d'un serveur de messagerie avec les services suivants :

- | | | |
|-----------------------|-------------|----------------------------------|
| ▶ Emails POP3 / IMAP4 | 50 adresses | ▶ Filtres anti-virus / anti-spam |
| ▶ Sous-domaines | illimité | ▶ IMP Webmail |

Organisme d'enregistrement du nom de domaine :

Société : _____ Domaine : _____

User-ID : _____ Password : _____

Tarif annuel HT :



Gestion technique de domaine

SFr. 120.00

Sauf résiliation de part et d'autre moyennant préavis de 30 jours pour la date anniversaire du contrat, la gestion technique du nom de domaine est reconductible tacitement d'année en année.

SITE WEB

Hébergement de site Internet

La prestation comprend la mise à disposition d'un espace disque de 1Go extensible sur un serveur sécurisé destiné à l'hébergement d'un site web accessible par un nom de domaine dont la gestion technique nous est confiée. Elle comprend l'ensemble des prestations suivantes :

- ▶ Base de données MySQL 1 base
- ▶ Trafic mensuel illimité
- ▶ Support technique
- ▶ Statistiques de fréquentation

Tarif annuel HT :

Installation HT :

<input type="checkbox"/>	Hébergement site web, contrat 12 mois	SFr. 120.00	SFr. 90.00
<input type="checkbox"/>	Hébergement site web, contrat 24 mois	SFr. 120.00	SFr. 45.00
<input type="checkbox"/>	Hébergement site web, contrat 36 mois	SFr. 120.00	SFr. 0.00

Sauf résiliation de part et d'autre moyennant préavis de 30 jours pour la date anniversaire du contrat, l'hébergement du site Internet est reconductible tacitement d'année en année. En cas de dépassement de la capacité prévue initialement, la tranche supérieure sera automatiquement facturable.

SIGNATURE

Lieu, date, timbre et signature autorisée :

Par sa signature, le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales relatives aux services commandés.
L'exécution de la présente commande est soumise aux dispositions du contrat de mandat telles que définies par les art.394ss du Code des Obligations. Le for juridique est à Genève.

Retournez ce bon de commande à l'adresse de l'entête ou faxez-le au No 022 596 44 89

Prestations Internet – Conditions générales

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la société 6-PACK Informatique et le client recourant aux services de celle-ci.

Article 1 – CONCLUSION DU CONTRAT

Le contrat portant sur l'utilisation des offres et services de 6-PACK Informatique entre en vigueur et produit immédiatement ses effets lorsque le client envoie le formulaire intitulé « Bon de commande – Prestations internet ». En cas de données erronées dans la commande, le client est seul responsable de tout dommage, pénalité ou amende connexes. En outre, 6-PACK Informatique se réserve le droit de refuser une commande sans devoir motiver sa décision.

Article 2 – OFFRE ET PRIX

Seules les offres en vigueur publiées sur le site Internet <http://informatique.6-pack.ch> s'appliquent tant aux nouveaux comptes qu'aux comptes existants. 6-PACK Informatique se réserve le droit de modifier à tout moment une offre à sa convenance sans préavis.

Sauf mention contraire, ce type de modifications entre toujours immédiatement en vigueur. Il incombe au client de se tenir informé de ces modifications.

Pour les comptes existants, les modifications entre uniquement en vigueur lors d'une éventuelle prolongation du contrat, que ce soit à l'avantage ou au détriment du client.

Article 3 – PRESTATIONS

Gestion technique du nom de domaine :

Sur demande, 6-PACK Informatique déposera, après la conclusion du contrat, la demande du nom de domaine souhaité auprès de SWITCH ou de l'organisme d'enregistrement respectif pour les domaines COM/NET/ORG/BIZ et INFO. Toutefois, 6-PACK Informatique ne peut garantir que l'organisme d'enregistrement attribuera au client le nom de domaine demandé. Si le nom de domaine souhaité est déjà utilisé, le client peut en choisir un autre. Une fois le nom de domaine enregistré, il n'est plus possible d'en changer.

Le client ne peut prétendre à un remboursement pour tout nom de domaine commandé auprès de 6-PACK Informatique. Pour chaque nom de domaine enregistré par 6-PACK Informatique, le client est inscrit en qualité de propriétaire et pourra dès lors changer de prestataire de services à tout moment.

L'enregistrement du nom de domaine par 6-PACK Informatique est gratuit et s'effectue au nom indiqué par le client. Les frais d'enregistrement sont directement facturés au client par l'organisme concerné. La gestion technique du nom de domaine enregistré est facturée au client par 6-PACK Informatique sur la base d'un émolument annuel.

Hébergement de site Internet :

L'hébergement proposé se fonde sur des serveurs équipés du système d'exploitation LINUX avec des bases de données de type MySQL. Cela signifie qu'il exclut la prise en charge de sites Internet faisant appel aux technologies spécifiques à MICROSOFT telles que IIS (Internet Information Services) ou SharePoint.

6-PACK Informatique met à disposition du client une interface lui permettant de gérer l'ensemble des prestations découlant du contrat d'hébergement de son site Internet. Dès la mise en œuvre de l'hébergement, les paramètres autorisant un accès sécurisé à l'interface de gestion sont communiqués par messagerie électronique.

Le client a ainsi la faculté de paramétrer les adresses de messagerie dont il souhaite bénéficier et peut y accéder moyennant un simple navigateur depuis n'importe quel poste connecté au réseau Internet.

Les serveurs utilisés sont protégés contre les virus et autres intrusions. Toutefois, les postes de travail appelés à réceptionner les messages transmis doivent faire l'objet d'une protection valide, certains logiciels malins ne s'activant qu'à l'ouverture d'une pièce jointe ou lors de l'activation d'un lien hypertexte intégré au message.

En aucun cas, le prestataire ne peut être tenu responsable des dommages résultant du non-respect par le client des règles élémentaires de prudence régulièrement diffusée par rapport à l'usage d'Internet.

Article 4 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Les nouveaux comptes sont ouverts contre facture payable à 10 jours. En cas de non-paiement, 6-PACK Informatique se réserve le droit d'entreprendre une action en justice contre le client.

A l'expiration du délai de paiement, 6-PACK Informatique envoie au client un rappel avant d'annuler le compte. Il sera procédé à l'annulation du compte si aucun paiement n'a été enregistré dix jours après l'envoi du rappel par 6-PACK Informatique.

6-PACK Informatique est habilitée à effacer des comptes, contenu y compris, à l'expiration du délai de paiement.

Un délai général de paiement de 10 jours s'applique également aux comptes existants. En général, ces comptes sont facturés un mois avant l'échéance du contrat. Tout retard de paiement entraîne un rappel par courrier électronique. Si le paiement n'a pas été effectué à l'échéance de la prolongation du contrat, le compte pourra être immédiatement bloqué.

6-PACK Informatique pourra exiger des frais s'élevant au minimum à Chf. 50.- pour une éventuelle réactivation.

Article 5 – DUREE DU CONTRAT ET RESILIATION

Sauf convention contraire, le contrat est conclu pour un an. Si le client n'a pas résilié le contrat au moins quatre semaines avant l'expiration, ce dernier sera prolongé automatiquement d'un an. La résiliation doit être envoyée par écrit à l'adresse publiée sur Internet (aucune résiliation n'est possible par courrier électronique). 6-PACK Informatique se réserve le droit de résilier immédiatement un contrat à tout moment sans avertissement préalable.

Indépendamment de la durée du contrat, le client ne peut prétendre, de manière générale, au remboursement d'un montant déjà acquitté.

Article 6 – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

6-PACK Informatique garantit que le client peut avoir recours à toutes les prestations comprises dans l'offre (conformément aux descriptions de l'offre sur le bon de commande) pendant toute la durée du contrat.

6-PACK Informatique est habilitée à modifier sa gamme de prestations à tout moment lorsque certaines offres et options entravent la stabilité du serveur ou s'il y a lieu d'apporter des améliorations usuelles.

Le prestataire s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre la régulière et fidèle exécution du contrat. Il ne garantit en aucune manière une disponibilité permanente du réseau Internet, l'absence de coupure de la connexion ou un taux minimal de transfert des données. La nature des services transitant par Internet limite 6-PACK Informatique à déployer en toutes circonstances ses ressources humaines et matérielles en fonction du niveau des connaissances techniques acquises au moment de son intervention.

Le prestataire ne sera en aucun cas tenu responsable des actions, omissions, interruptions des prestations, problèmes de qualité ou retard causés par des entités étrangères au fournisseur.

Article 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client veille à ce que les services et produits pour lesquels il (ou des tiers via son compte) a conclu un contrat avec 6-PACK Informatique fassent l'objet d'un usage conforme à la loi et au présent contrat. Des dispositions particulières s'appliquent au contenu des sites Internet correspondants.

6-PACK Informatique interdit tout contenu à caractère érotique, pornographique, raciste, sexiste ou en violation avec le droit de la distribution et de la propriété intellectuelle. S'agissant de contenu pornographique, des sites dits pour adultes ainsi que des renvois voire de la publicité par bannière pour ce genre de contenu ne sont pas exclus. Par contenu illégal, il faut comprendre des infractions aux droits suisse et international.

Sont également interdits : le spamming (pollupostage), le trolling (envoi de messages insultants), le mail bombing (bombardement), le téléchargement d'archives, les listes de diffusion trop exploitées, le stockage d'émulateurs de jeux ou de ROM, les IRC-Bots et tout autre logiciel ou activité qui, selon 6-PACK Informatique, occasionnent une surcharge des ressources du système.

Le non-respect des contenus interdits peut être sanctionné sans préavis par l'annulation immédiate du compte et l'effacement de toutes les données. Le client est seul responsable de tout dommage, pénalité ou amende lié à ce non-respect.

Article 8 – SAUVEGARDE DES DONNEES

Le client est responsable de la sauvegarde des données stockées via l'utilisation de son compte. En cas de pertes de données, le client est tenu de faire usage de ses propres copies de sécurité. Bien que 6-PACK Informatique effectue des copies de sauvegarde régulières, l'utilisation de ces dernières ne peut être ni exigée ni garantie.

Si 6-PACK Informatique procède à une récupération des données perdues, une indemnité appropriée pour frais pourra être facturée. En outre, 6-PACK Informatique ne peut être poursuivie pour la perte de données.

Article 9 - RESPONSABILITE

6-PACK Informatique n'assume aucune responsabilité pour les données et pour les actes qu'elle garantit, publie ou effectue sur son compte. La responsabilité incombe exclusivement au client. Si le client transmet son compte ou des parties de celui-ci à des tiers, à titre gracieux ou onéreux, il en assume automatiquement la responsabilité.

6-PACK Informatique s'efforce d'avertir au préalable le client de tout travail de maintenance planifié ou d'interruption de service prévue. Toutefois, 6-PACK Informatique ne peut être poursuivie pour des interruptions de service, en particulier mais pas exclusivement celles découlant de travaux de maintenance, de réparations ou conséquentes à des cas de force majeure.

6-PACK Informatique rejette toute responsabilité pour tout dommage, pénalité, amende, prétention à indemnité, manque à gagner ou perte de commandes et pour toute autre créance.

Article 10 – INVALIDITE PARTIELLE

Même en cas de contradiction de l'une ou l'autre des dispositions contractuelles, le contrat conserve sa validité et les autres dispositions n'en sont pas affectées. Il convient de remplacer la disposition incriminée par une autre s'approchant le plus possible de la finalité visée.

Article 11 – FOR JURIDIQUE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit suisse.

En cas de litige et à défaut d'accord amiable entre les parties, compétence expresse est donnée aux instances compétentes de la République et Canton de Genève, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires.